

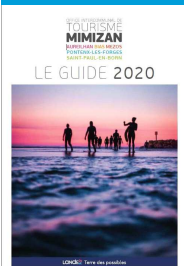
OFFICE INTERCOMMUNAL DE  
**TOURISME**  
**MIMIZAN**  
AUREILHAN BIAS MEZOS  
PONTENX-LES-FORGES  
SAINT-PAUL-EN-BORN

# Le **GUIDE** du **PARTENAIRE** **2021**

**Les 5 bonnes raisons**  
d'être **PARTENAIRE** de  
l'Office Intercommunal de  
Tourisme de Mimizan



## Bonne raison n°1 : Augmentez la visibilité de votre activité



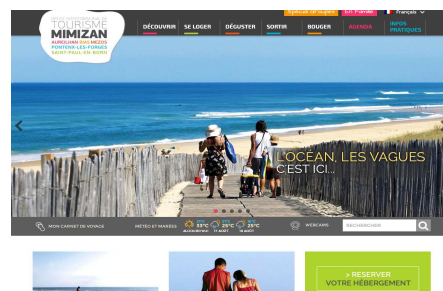
**valeur votre bien** sur notre **guide de destination** tiré à 22 000 exemplaires.

**351 500**  
**visiteurs et 1,5 millions**  
**de pages vues** sur  
mimizan-tourisme.com  
en 2019

**Visibilité 24h / 24 de votre offre** : le guide des vacances est en libre Service à l'accueil de l'OIT et dans la boîte d'informations située à l'extérieur devant l'OIT

**Optimisez vos ventes en communiquant** sur le **site internet de l'OIT** ; accessible également depuis tablette, téléphone et traduit en 3 langues

- **Vous bénéficiez aussi gratuitement** d'une visibilité sur les sites internet du Comité Départemental du Tourisme des Landes ([www.tourisme-landes.com](http://www.tourisme-landes.com)) et du comité Régional du Tourisme d'Aquitaine ([www.tourisme-aquitaine.fr](http://www.tourisme-aquitaine.fr))



## Bonne raison n°2 : Optimisez la diffusion de votre offre dans notre espace d'accueil

- **Profitez de nos présentoirs d'accueil** pour y déposer vos brochures ou flyers et toucher de nouveaux publics.

**IMPORTANT** : idéalement, nous aimerions avoir votre documentation juste avant le début des vacances de printemps (si vous ouvrez à ce moment là)

- **Offre présentée** par l'équipe de conseillères en séjour en vis-à-vis, par téléphone, par messagerie **ainsi que vos disponibilités à jour directement** sur notre site internet et envoyées avec le guide de destination dès le mois d'avril.

**Soyez encore plus visibles** grâce à la mise en ligne d'une **vidéo** (max 20 sec) ou d'une photo de votre activité sur un écran à l'accueil de l'OIT

**69 000**  
**visiteurs** à l'accueil  
de l'OIT en 2019

## Bonne raison n°3 : Etre accompagné et conseillé par des expertes locales compétentes

- **Profitez gratuitement\*\*** des **ateliers de perfectionnement** (GRC-crise sanitaire-stratégie numérique...) des réunions d'information organisés par l'OIT \*, mais aussi de nos conseils en communication, de nos informations sur la réglementation, l'évolution du marché. **\*\***(une participation financière pour les ateliers animés par des sociétés extérieures à l'OIT pourra être demandée )



- **Etre conseillé** toute l'année en matière de classement, de labellisation, de communication sur internet, sur les réseaux sociaux...
  - **Etre accompagné** toute l'année sur des démarches de qualité : meublé, Accueil Vélo, Qualité Famille... Sur vos projets de développement, de création



## Bonne raison n°4 : Rejoindre un réseau d'acteurs du tourisme

1,2 millions  
de nuitées  
en 2019

- **Intégrez des projets** de mise en valeur de l'offre de découverte du patrimoine, d'animations comme le Grand Printemps des Landes, la nuit des étoiles, les animations enfants, les animations bien être, Scènes D'automne..afin de développer votre activité.



• **Partagez votre activité, échangez vos expériences avec d'autres acteurs touristiques** lors des rencontres de l'OIT, de la journée découverte.

• **Rejoignez un réseau de partenaires touristiques** fort de 350 entités

• **Accédez au service éducatif** lié à la découverte du patrimoine naturel et des savoir faire de la filière



## Bonne raison n°5 : Les avantages supplémentaires de votre Partenariat

16 000  
renseignements  
donnés à l'accueil  
en 2019

- **Participez aux opérations de promotion** sur internet comme les bons plans
- **Etre sollicité lors des accueils presse**, les opérations de communication de l'OIT
- **Vos descriptifs traduits gratuitement \*\*\*** en anglais, allemand et espagnol sur le guide de destination et le site internet de l'OIT. (\*\*\*) *à raison d'une traduction par an, toute nouvelle traduction suite à des modifications de texte sera facturée*
- **Bénéficiez de tarifs préférentiels** pour les traductions de vos supports de communication, un reportage photos..
- **Accédez à notre Photothèque\*** reportages photos. (*pour la durée du partenariat\**)
- **Restez informé grâce à l'envoi régulier** d'informations sur l'offre touristique et l'actualité de l'OIT. (*actualité, veille touristique, données statistiques, informations diverses...*)

## 5 Bonnes raisons pour un TARIFS Annuel TTC :

### Partenariat PLUS

### Partenariat PREMIUM

85 €

121 €

104 €

140 €

31 €

31 €

49.50 €

49.50 €

# Modalités pratiques

## Souscription :

1. Choisissez le partenariat souhaité en complétant le formulaire joint
2. Faites une copie de votre arrêté de classement
3. Complétez la mise à jour qui vous a été envoyée avec ce document par mail ou par courrier (si vous n'avez pas d'adresse mail)
4. Préparez votre règlement
5. Adressez nous tous ces éléments par courrier à : Office Intercommunal de Tourisme de Mimizan - 38, avenue Maurice Martin - 40200 MIMIZAN

## OU

6. Remettez ces éléments à l'une des conseillères en séjour, **Stéphanie, Patricia ou Marie** aux horaires d'ouverture de l'OIT : du lundi au vendredi (sauf le mercredi) de 10h à 12h et de 15h à 17h30 ; samedi : 9h à 12h

## Important :

1. Tout dossier incomplet ne pourra être traité
2. En devenant partenaire, le propriétaire s'engage à faire un lien depuis son site vers le site de l'OIT
3. Si après 3 relances (téléphonique et/ou mail), le dossier n'a pas été renvoyé à l'OIT et sans nouvelle de votre part, le bien sera supprimé de nos supports de promotion (guide papier et site internet)

## Photos :

1. Remettez si besoin les photos sous format jpg (1 MO maxi) si vous souhaitez changer celles utilisées en 2020
2. Adressez les photos à : [contact@mimizan-tourisme.com](mailto:contact@mimizan-tourisme.com)

## Suite :

1. Une fois les éléments collectés par l'une des conseillères en séjour,
  - Pour le guide de destination : ceux-ci seront transmis à Mme CASTAING JAMET de la société Pardi Créations qui est en charge de la mise en page de ce magazine des vacances (sauf partenariat Plus). Lorsque les pages relatives aux meublés seront corrigées, les conseillères en séjour vous en informeront par mail afin que vous puissiez venir vérifier que vos corrections ont bien été prises en compte.
  - Pour le site internet : votre fiche « meublé » ou « chambre » sur le site internet de l'OIT sera créée ou mise à jour et mise en ligne 1re semaine de janvier. Pensez alors à la vérifier ; lien : <http://www.mimizan-tourisme.com/ou-dormir/location-vacances.html>

## Règlement :

100% à la remise des éléments

## Date limite de retour des dossiers :

**MERCREDI 14 OCTOBRE 2020**

⚠ : Passé ce délai, le bien ne pourra plus figurer sur notre Guide de Destination

## Contact :

Stéphanie, Patricia ou Marie - Office Intercommunal de Tourisme de Mimizan - 38, avenue Maurice Martin - 40200 MIMIZAN - Tél 05 58 09 11 20 - Fax 05 58 09 40 31 - [contact@mimizan-tourisme.com](mailto:contact@mimizan-tourisme.com)

**Important : En devenant partenaire, l'établissement s'engage à faire un lien depuis son site vers le site de l'OIT**

